

Football/Entretien avec le président de la Linafp Brice Mbika Ndjambou : " On a manqué de mettre en place toute la batterie de textes qui accompagnent un championnat professionnel "

Propos recueillis par Abel. MIMONGO et MIKOLO-MIKOLO

Libreville/Gabon

Prolixe, mais non moins pertinent, le président de la Linafp passe en revue les problèmes inhérents au National-Foot 1 2016-2017, donne quelques pistes pour sortir de l'impasse dans laquelle l'organisation du championnat professionnel les a conduits, évoque le forfait général infligé à Pog FC, de même qu'il revient sur la sanction administrative subie par le Sporting club et sur bien d'autres sujets non moins importants.

L'union. La saison sportive 2016-2017 s'est achevée samedi 22 juillet dernier. Quelle analyse faites-vous du déroulement et du niveau du championnat de D1 ?

Brice MBIKA NDJAMBOU : démarré le 19 novembre 2016, le championnat de D1 s'est effectivement achevé le 22 juillet 2017. Soit huit mois de compétition interrompue à deux reprises, en raison des coupes d'Afrique des nations (Can) des seniors et des U17. La première trêve a duré près de six semaines et la deuxième deux semaines. Sur les huit mois, il y en a eu deux sans compétition domestique. Nous avons failli, par la suite, avoir un autre arrêt. Les clubs ayant exigé, dès le retour de la trêve, le paiement de la subvention avant de reprendre la compétition. Au lendemain de l'annonce de l'arrêt du championnat, une réunion avait été organisée par le ministre des Sports et, le jour qui a suivi, les clubs ont perçu leur subvention. Du coup, nous pouvions affirmer que nous n'avons pas eu d'arrêt de championnat au motif que les clubs n'avaient pas été payés. Cela ne veut pas dire que notre calendrier a été géré comme nous l'aurions souhaité. Puisque, outre les deux coupes d'Afrique des nations, le parcours du CF Mounana en compétitions africaines (ndlr : ligue des champions et coupe de la Caf) a aussi contribué à modifier notre calendrier. Grosso modo, nous sommes satisfaits sur le plan de l'organisation, proprement dite. Le système est déjà huilé, bien que la maîtrise du calendrier pose encore des problèmes.

Pourquoi n'avoir pas intégré ces deux compétitions dans le calendrier ?

Nous l'avons fait. En démarrant le 19 novembre, il était déjà prévu qu'on finisse la phase aller en fin décembre. Un délai que nous avons tenu. Nous savions qu'il fallait arrêter les compétitions en janvier, afin de mettre les internationaux à la disposition de l'équipe nationale. Nous savions aussi que la reprise se ferait à mi-février. Malheureusement, nous n'avons pas la maîtrise de la Can U17, qui est arrivée en pleine saison sportive. Malgré cela, nous aurions pu terminer dans les délais s'il n'y avait pas les matches en retard du CF Mounana...

... vous n'avez pas répondu à la question relative au niveau du championnat.

- Vous avez en effet raison. Pour mieux apprécier le niveau du championnat, il faut faire des comparaisons. Aujourd'hui, nous avons eu le champion du Gabon, CF Mounana, qui a accédé en phase de poules de la coupe de la Caf. Ce qui n'a pas été le cas pour de nombreux champions d'autres pays. Le champion du Gabon a, bel et bien, éliminé au passage le champion de la Côte d'Ivoire, Asec Mimosas. Nous n'avons pas forcément le championnat le plus faible. Comme dans toutes les compétitions, **il existe des équipes dites locomotives**, des clubs moyens et faibles. Selon que nous ayons une affiche ou un match de bas de tableau, forcément la qualité du jeu ne sera pas la même. Une affiche Mangasport/CF Mounana, Mangasport/USB, USB/CF Mounana ne ressemblerait pas à un match qui oppose les équipes du bas de tableau. C'est partout la même chose. Certes, le niveau de notre compétition n'est pas celui escompté, mais à comparer aux autres, nous ne sommes pas forcément les derniers de la classe.

Malgré vos propos nuancés, CF Mounana, en coupe de la Caf, nous a montré qu'il ne tenait qu'une mi-temps. N'est-ce pas là une preuve de la faiblesse de notre championnat ?

- Sur la participation de CF Mounana, je ne souhaiterais pas qu'on retienne simplement son parcours dans la phase des poules. Il faut regarder d'où vient ce club qui, en sortant champion du Gabon, a joué la Ligue africaine des champions. Le champion du Gabon a éliminé son homologue du Burundi, Vitalo'o FC. CF Mounana a accédé au tour suivant où il se fait éliminer difficilement par le WAC de Casablanca aux tirs au but. Ensuite, CF Mounana a été reversé en coupe de la Caf. Avant d'accéder en phase de poules, il élimine le champion de la Côte d'Ivoire, Asec Mimosas. Ce chemin qui conduit CF Mounana à retrouver



Photo : J.F. Maroia

Brice Mbika : "Le système est huilé, bien que la maîtrise du calendrier pose problème."

l'élite africaine, est non négligeable. Même si en phase de poules, nous reconnaissons qu'il y a des choses à dire.

Il y a aussi Akanda FC qui est sorti prématurément de la Coupe de la Caf ?

- Oui, Akanda FC, qui était à sa première participation en coupe de la Caf, a été éliminé au premier tour. Après un 0-0 à Libreville et 0-1 à Kinshasa contre Renaissance de la RDC. Akanda FC est sorti les armes à la main, et ce n'est pas catastrophique. Et encore une fois, nous n'allons pas nous féliciter des défaites. Nous devons faire en sorte que le maximum de nos équipes puissent goûter aux joutes africaines, afin de se mesurer plus souvent aux adversaires aguerris. Car, ce n'est qu'en forgeant qu'on devient forgeron.

On vous a souvent entendu esquisser quelques pistes pour relever le niveau du championnat, en préconisant la construction des clubs qui tirent le reste des équipes vers le haut. Pensez-vous que c'est la seule solution ?

- Vous touchez là un point sensible. Il y a la question déjà du nombre de joueurs étrangers. Aujourd'hui, nous sommes encore dans la restriction du nombre. Or, il y a des championnats qui ont laissé la porte ouverte. C'est au club qui dispose des moyens d'aller chercher le maximum de bons joueurs pour venir participer à notre championnat. En regardant la plupart des équipes qui jouent les coupes africaines, surtout celles qui arrivent au niveau des quarts de finale, on se rend compte qu'elles ont plus de cinq joueurs étrangers. C'est une piste à explorer. Bien évidemment, il y a aussi la qualité de nos techniciens, de nos formateurs, de nos administratifs, l'existence de nos centres de formation. Aujourd'hui, les clubs qui disposent de centre de formation ne sont pas nombreux. C'est un chantier qui nécessite la prise de conscience des clubs d'abord. Mangasport, CF Mounana, AO CMS et autres AS Pélican le font. Il faut également le recrutement de meilleurs techniciens qui, il faut l'admettre, a un coût.

N'est-il pas envisageable d'imposer aux clubs une somme, de 300 millions par exemple, sans laquelle aucune participation au championnat n'est possible ?

- C'est un vieux débat. Nous n'avons pas attendu le championnat professionnel pour lancer ce débat. Puisque le montant de 50 millions de francs cfa avait été imposé depuis longtemps. Beaucoup de gens se demandent pourquoi l'Etat subventionne les clubs alors qu'en réalité, les équipes sont des entités associatives qui, appartenant à des personnes ou groupes des personnes, jouissent d'une autonomie administrative et financière. Retenons d'abord le principe : quel que soit le pays qu'on prendra en Europe, en Afrique ou ailleurs dans le monde, l'Etat intervient dans l'organisation des championnats. Maintenant, il y a plusieurs façons d'intervenir. Il peut intervenir directement en prenant des ressources dans son trésor public pour distribuer aux clubs, c'est la formule dans laquelle nous nous trouvons. Il peut intervenir indirectement en ciblant un certain nombre de secteurs qui va financer le football ou le sport de manière générale, et que ce financement ne passe pas par les caisses du trésor. La Côte d'Ivoire, par exemple, est un peu dans ce schéma. Et il y a aussi une autre manière d'intervenir, comme en Europe. Il s'agit de mettre en place un cadre juridique favorable à l'épanouissement de ce type d'activités, en encourageant la création des clubs en tant que sociétés sportives. Parce que ces clubs qui sont des sociétés sportives fonctionnent comme de véritables entreprises, qui trouvent un cadre favorable pour leur promotion. Si l'Etat ne met pas en place cet arsenal juridique, vous ne pouvez pas, vous, évoluer autrement.

Quelle serait alors pour vous la meilleure formule ?

- Ce sera de faire en sorte que l'Etat ne puisse pas intervenir directement en distribuant l'argent aux clubs. Il faut créer le cadre favorable à un épanouissement, au développement du club. Aujourd'hui, nos clubs ne sont pas des entreprises, des sociétés sportives. En France, par exemple, il a fallu pour en arriver là, qu'à chaque fois, avancer

dans la loi jusqu'à arriver à l'actuel code du sport : la loi 35/62 qui régit le fonctionnement des clubs. Dans ce pays, de même que dans toute l'Europe, il y a des sociétés anonymes sportives, parce qu'il y a un cadre juridique. Si au Gabon il y a un cadre juridique identique, qui permette de créer ce type de structure, les clubs seront obligés de s'ouvrir à l'actionnariat, à rechercher des partenaires, à mettre en place des conseils d'administration, etc. Car, le football est devenu aujourd'hui un business. Un sponsor ne peut venir que pour le business. Il y a des conditions, notamment, si le cadre fiscal est agréable. Tout cela ne peut se mettre en place que s'il y a un cadre juridique approprié. Chez nous, la mise en place d'un championnat professionnel fut une très bonne chose. Mais on a manqué de mettre en place toute la batterie des textes qui légifèrent et qui accompagnent un championnat professionnel. Enfin, je répète que le meilleur moyen n'est pas le financement direct, qui pose de gros problèmes à l'Etat. A un moment donné, l'Etat est obligé d'opérer des choix en privilégiant des priorités.

Est-ce que l'Etat ne peut pas demander aux sociétés qui financent le Fonds d'aide au développement du sport de discuter directement avec les clubs ?

- Au cours d'une rencontre, le ministre des Sports a fait de cela son cheval de bataille. Il y a chez nous les droits d'assise qui existent. C'est une taxe qui est prélevée sur la bière et qui devait venir soutenir le football directement. Ou le sport en général. Mais lorsque ces droits sont prélevés, ils ne vont pas directement au Fonds. Ils prennent la route de notre trésor public. Lequel, pour des besoins d'unicité des caisses, regroupe tout sans chercher à savoir la provenance. La ministre des Sports se bat pour que le Fonds puisse directement récupérer et gérer ces droits. Le Fonds peut gérer cet argent pour les clubs. C'est le cas en Côte d'Ivoire.

Parlons un peu de la Linafp. De quoi vivez-vous, surtout après l'arrêt de votre partenariat avec Airtel Gabon ? Et où en êtes-vous avec le sponsoring ?

- La Linafp vit aussi grâce à la subvention de l'Etat. L'environnement économique actuel ne permet pas à un club, moins encore à la Linafp, d'aller décrocher un sponsor. Le sponsoring, la billetterie et les droits de télévision sont encore des mécanismes à mettre en place avant de parler d'autofinancement. Nous avons organisé un séminaire de formation sur les droits de télévision notamment. Mais vous n'êtes pas sans ignorer que nous avons aujourd'hui une bagarre incroyable avec nos amis de la presse avec leurs accréditations. Ainsi que certaines corporations sportives qui ne comprennent pas toujours que la billetterie fait partie d'un secteur de financement de ressources propres de notre championnat. Sous prétexte que ce n'est pas normal qu'un ancien international, un membre de la presse, un officiel de match puissent payer l'entrée au stade, on en fait un droit inaliénable. Et en réalité, quand on fait la somme de tout ce monde, ce sont à peu près mille personnes qui n'ont pas le droit de payer l'entrée au stade. Cela veut dire que les gens doivent suivre gratuitement les matches. Qu'on sache que **le championnat professionnel exige aussi de nous une attitude. Un état d'esprit.**

Ces comportements ne résultent-ils pas de ce que les gens se font à l'idée que ce sont eux, les contribuables, qui financent en fin de compte cette compétition ?

- Si c'est le cas, ce ne peut être qu'une mauvaise perception des choses. Aujourd'hui, l'Etat qui est la rampe de lancement, accompagne avec pour objectif de faire en sorte qu'on arrive à l'autofinancement. Et pour y arriver, c'est un chemin dans lequel il faut déjà commencer par mettre des bases. Inculquer donc à tous les acteurs l'état d'esprit professionnel, le comportement professionnel. Ce n'est pas du jour au lendemain que la billetterie, ou tout autre forme de ressource, va remplacer le financement de l'Etat. Non ! C'est un processus que les gens doivent accepter. Là c'est parce que les stades, sans être grands, ne sont pas remplis. Je pense que chacun, de là où il se trouve dans le football, doit commencer par adopter une attitude professionnelle.

Que vous inspirent les forfaits généraux de Port-Gentil FC et de l'AS Solidarité ?

- C'est un véritable regret que j'éprouve en tant qu'organisateur, de vivre ce comportement. Je vous assure que ce championnat a été d'autant plus extraordinaire que c'est quasiment plus d'une dizaine de forfaits enregistrés. Ce qui ne s'est jamais produit par le passé. Mais je crois qu'on ne peut pas faire d'omelette sans casser les œufs. C'est important ce qui est arrivé, parce que cela met un tout petit peu à nu les clubs qui pensent que la subvention de l'Etat est largement suffisante pour gérer une structure sportive. Ces clubs ont connu des difficultés financières incroyables. Ils ont entièrement fonctionné avec la subvention de l'Etat. Ce n'est pas normal.

SUITE À LA PAGE 14